

COMMUNIQUÉ IMPORTANT

LEVÉE DE L'AVIS D'ÉBULLITION PRÉVENTIF

La Ville de Lac-Mégantic tient à informer les utilisateurs du réseau d'aqueduc des **SECTEURS CONCERNÉS** :

RUE ST-ALPHONSE du # 3646 au # 3732

RUE MARQUETTE du # 3652 au # 3720

RUE ST-JEAN du # 3644 au # 3728

RUE GAGNON # 3562

Les résultats d'analyse des échantillons d'eau prélevé, le 10 août 2022 ont démontré que l'eau du réseau d'aqueduc de votre secteur est parfaitement conforme aux normes du *Règlement sur la Qualité de l'eau potable*.

Il n'est donc plus nécessaire de la faire bouillir avant de la consommer.

Note : Un avis d'ébullition est systématiquement demandé aux utilisateurs, à titre préventif lorsqu'il y a dépressurisation dans le réseau d'aqueduc. Cette mesure a pour but de nous assurer qu'aucun contaminant n'a pu s'y introduire par retour de pression. Nous regrettons tous les inconvénients que cette situation a pu vous causer.

Pour plus d'information, vous pouvez contacter le (819) 583-2441

Nous vous remercions de votre collaboration.

Daniel Lachance.

Technicien en eau potable
Service de l'environnement
Ville de Lac-Mégantic